



Dossier de presse

L'Agence nationale de la recherche

-

Bilan 2005-2008 Perspectives 2009-2010



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ANR

Introduction

- Un point annuel sur les activités de l'ANR
- Un premier bilan quatre ans après la création de l'ANR sur la base des projets terminés (cycle de trois ans en moyenne)
- Une adaptation nécessaire de l'ANR dans un paysage de la recherche en pleine évolution

L'Agence nationale de la recherche

□ Bilan 2005-2008

- Une montée en puissance rapide des financements sur projets
- Le classement des premiers laboratoires bénéficiaires des financements de l'ANR
- Une bonne insertion professionnelle des jeunes chercheurs
- Un soutien constant à la recherche partenariale
- Un développement rapide de l'action internationale

□ Perspectives 2009-2010

- Les premières tendances de l'année 2009
- Une première estimation de l'utilisation du préciput
- L'évolution du fonctionnement de l'ANR
- Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

Bilan 2005-2008



Une montée en puissance rapide des financements sur projets

Le classement des premiers laboratoires bénéficiaires des financements de l'ANR

Une bonne insertion professionnelle des jeunes chercheurs

Un soutien constant à la recherche partenariale

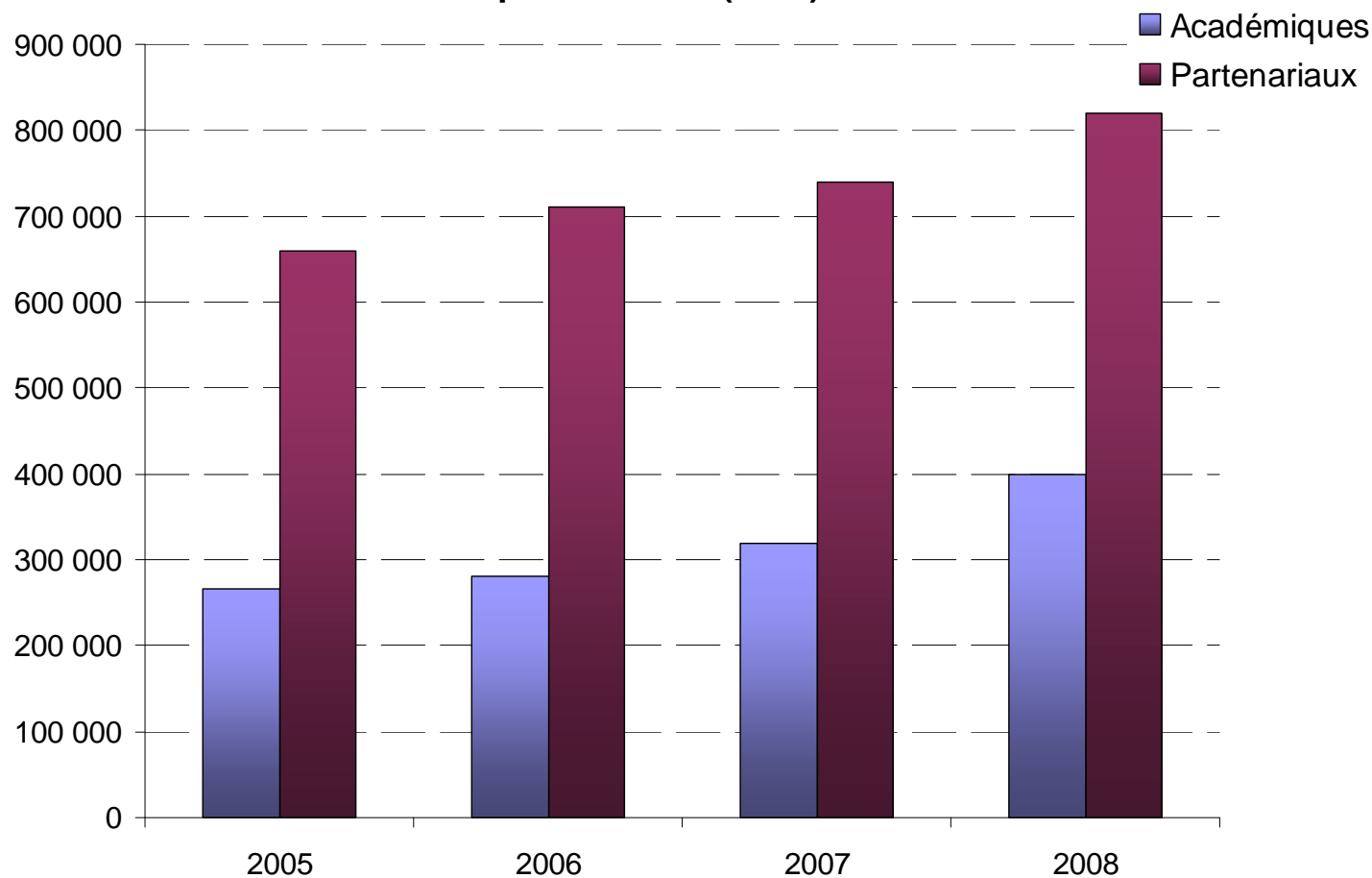
Un développement rapide de l'action internationale

Une montée rapide des financements sur projets

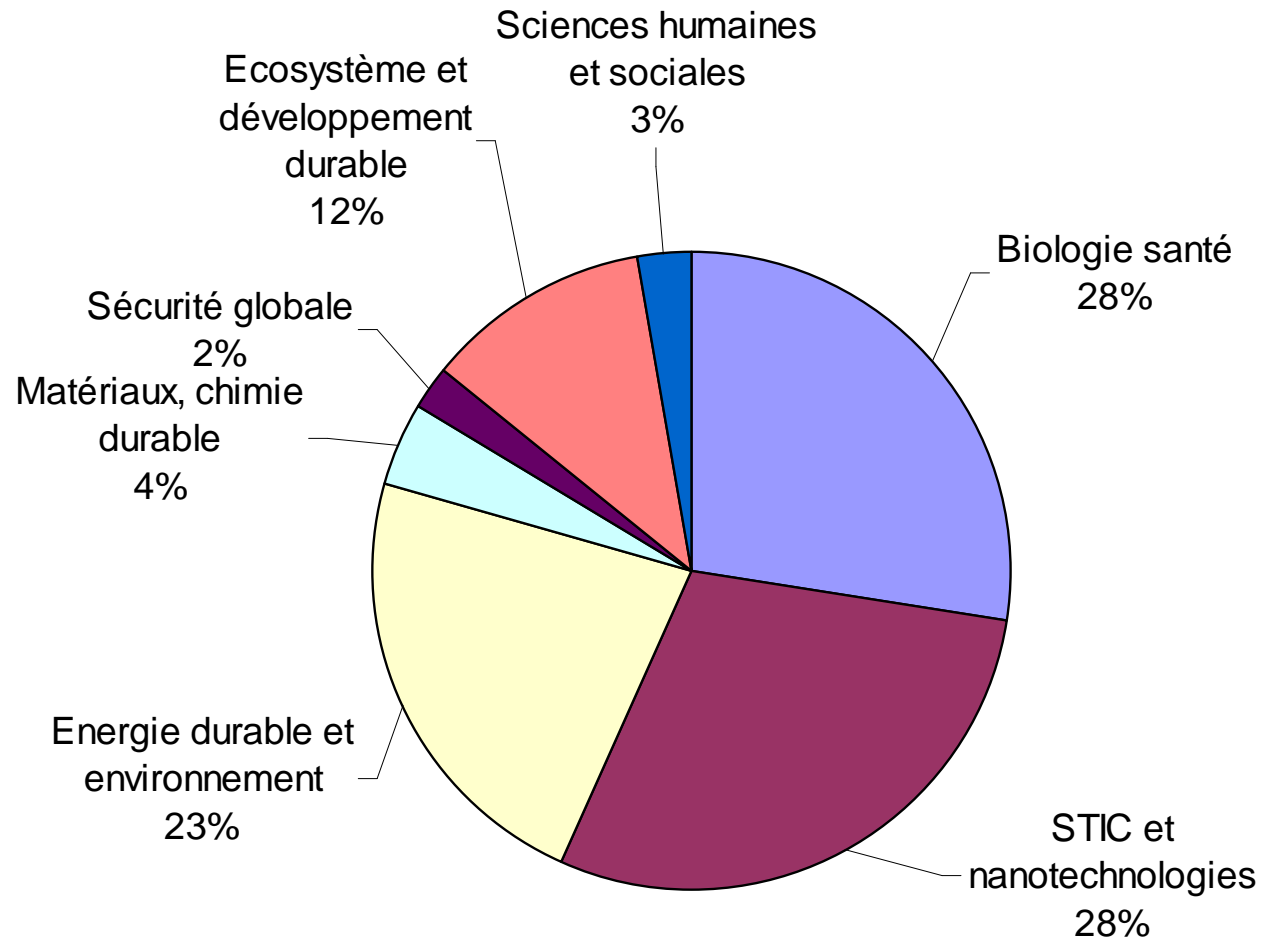
- Chiffres clés 2005 – 2008 :
 - 2,360 milliards d'euros de projets financés en 4 ans
 - 4 500 projets financés
 - 16 000 équipes de recherche publiques et privées
- Un processus de sélection des projets certifié et rigoureux (taux de sélection de 23% en moyenne)
- Une programmation équilibrée entre émergence de sujets nouveaux (programmes non-thématiques) et des priorités thématiques (environnement, santé, nanotechnologies, sciences et technologies de l'information)
- Une adaptation constante aux besoins des chercheurs :
 - Augmentation du montant moyen des projets financés (483 000 € en 2008 contre 369 000 € en 2005)
 - Augmentation de la durée des projets (37 mois en moyenne en 2008)
 - Financement des « projets-suites » après la fin de projets dont le bilan est positif (environ 15% en 2009)

Augmentation du montant moyen des projets

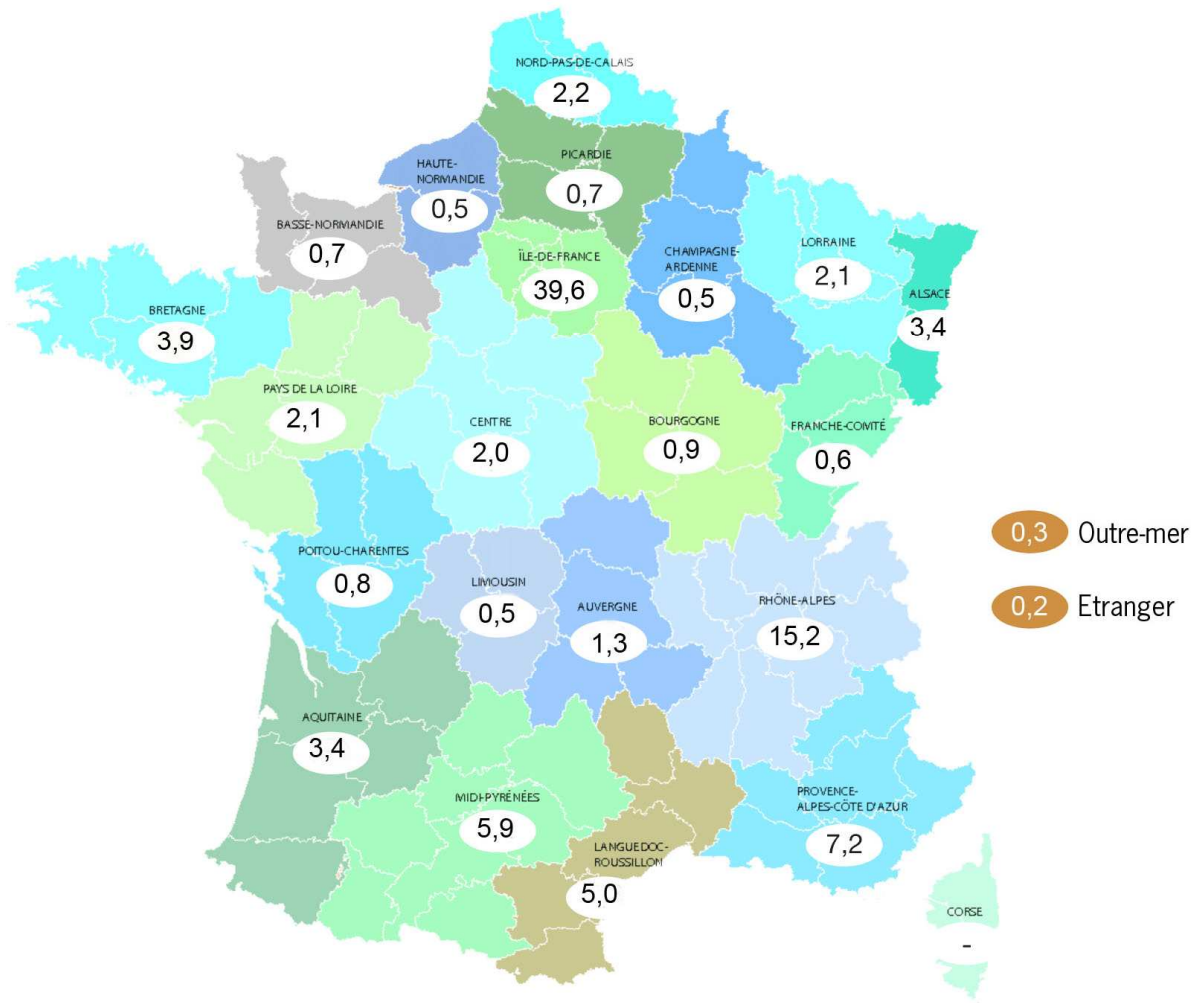
évolution du montant moyen des projets académiques et
partenariaux (en €)



Répartition sectorielle des financements pour les appels à projets thématiques 2005-2008 (en %)



Répartition géographique des financements ANR pour les appels à projets sur la période 2005-2008 (en %)



⇒ Près des 2/3 des financements pour les régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA.

Répartition par type de bénéficiaires des financements ANR pour les appels à projets 2005-2008

Bénéficiaires	Répartition
Universités	24,50%
CNRS	24,10%
Autres établissements d'enseignement supérieur	8,20%
TPE et PME	7,70%
Autres entreprises	7,70%
CEA	5,80%
INSERM	5,20%
Divers public	4,90%
INRA	4,10%
INRIA	2,10%
Fondations	2%
Associations	1,50%
Hôpitaux	0,80%
Divers privé	0,80%
IRD	0,60%

⇒ Près de 50% des financements pour les universités et le CNRS

Bilan 2005-2008



Une montée en puissance rapide des financements sur projets

Le classement des premiers laboratoires bénéficiaires des financements de l'ANR

Une bonne insertion professionnelle des jeunes chercheurs

Un soutien constant à la recherche partenariale

Un développement rapide de l'action internationale

Le classement des premiers laboratoires bénéficiaires des financements de l'ANR

- Les 15 premiers laboratoires financés 2005-2008 (programmes non-thématiques) :
 - 47 millions d'euros soit 7% du total des financements alloués aux programmes non-thématiques
 - 258 projets

- Une forte concentration géographique (Ile-de-France et Rhône-Alpes) et sectorielle (sciences du vivant et physique, sciences des technologies de l'information, nanotechnologies)

- Des laboratoires d'excellence :
 - Tous les laboratoires évalués par l'AERES sont notés A+ ou A
 - De bons résultats en termes de publications

Les 15 laboratoires publics ayant reçu les financements ANR les plus importants sur la période 2005-2008

Programmes non thématiques

Etablissement	Montant (en €)	Nb de projets	effectif de l'unité	Éval. AERES	Nb de Publications*
Centre de Génétique Moléculaire Université Paris 6 UMR 5534 (Gif-sur-Yvette)	5.741.961	29	200	A	75
Institut de Biologie Moléculaire des Plantes CNRS UPR 2357 (Strasbourg)	4.439.115	22	186	A+	50
Institut de Biologie Structurale CEA CNRS IJF UMR 5075 (Grenoble)	4.410.048	26	218	A+	120
Institut de Génétique Humaine CNRS UPR 1142 (Montpellier)	3.542.756	11	178	A	85
Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement CEA CNRS UMR 1572 (Gif –sur- Yvette)	3.524.356	26	274	A+	180
Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes CNRS UPR 8001 (Toulouse)	3.395.484	23	625	A	135
Institut Jacques Monod CNRS UMR 7592 recherche fondamentale en biologie (Paris)	3.267.383	14	244	A+	95
Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire IPN Paris XI CNRS UMR 8607 (Orsay)	2.831.664	12	353	A+	205
Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien CNRS UMR 7178 (Strasbourg)	2.804.076	19	321	A	230
Institut de Physique du Globe de Paris CNRS UMR 7154 (Paris)	2.763.941	18	365	A+	330
Institut de Biologie du Développement de Marseille Luminy CNRS UMR 6216 (Marseille)	2.401.572	10	220	A+	70
Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier CNRS UMR 5535 (Montpellier)	2.255.065	11	176	A	50
Institut de Génétique et Microbiologie CNRS UMR 8621 Paris XI (Orsay)	2.179.821	10	182	A	75
Institut Néel CNRS UPR 204 (Grenoble)	2.009.711	15	424	A+	360
LCC Laboratoire de Chimie de Coordination CNRS UPR 8241 (Toulouse)	2.006.522	12	226	A	170

Bilan 2005-2008

Une montée en puissance rapide des financements sur projets
Le classement des premiers laboratoires bénéficiaires des financements de l'ANR



Une bonne insertion professionnelle des jeunes chercheurs

Un soutien constant à la recherche partenariale

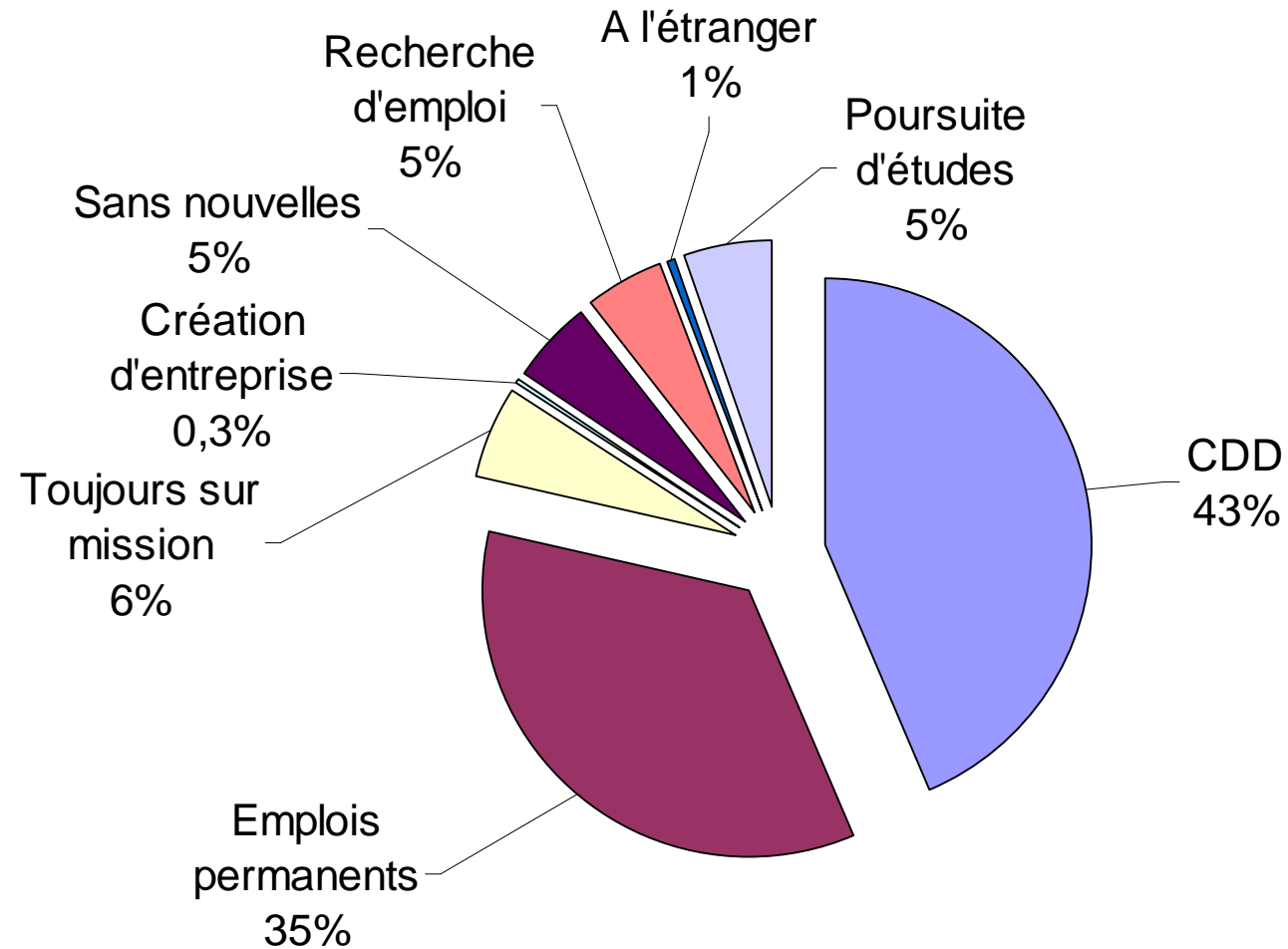
Un développement rapide de l'action internationale

L'insertion professionnelle des jeunes chercheurs

- Sur cinq programmes lancés en 2005, la répartition emplois permanents (statutaires et CDI) et CDD varie selon la nature du programme (partenarial ou académique)
 - ⇒ **Un taux d'emploi en moyenne de 95% des jeunes chercheurs financés par des projets ANR**
 - ⇒ **Environ 5% des jeunes chercheurs en recherche d'emploi au moment de l'enquête**

Programmes	Nature	Emplois permanents	CDD	autres	Recherche d'emploi
RIAM 2005 (Réseau Recherche et Innovation en Audiovisuel et Multimédia)	Partenarial	44%	36%	15%	5%
Emergence 2005 (Emergence et maturation de projets de biotechnologie à fort potentiel de valorisation)	Académique et maturation	51%	41%	4%	4%
PNano 2005 (Programme National en Nanosciences et Nanotechnologies)	Académique et Partenarial	29%	31%	35%	5%
Blanc 2005 Bio-santé	Académique	16%	66%	13%	5%
Blanc 2005 SHS	Académique	28%	30%	35%	7%

L'insertion professionnelle des jeunes chercheurs financés par l'ANR dans 5 programmes lancés en 2005



Bilan 2005-2008

Une montée en puissance rapide des financements sur projets
Le classement des premiers laboratoires bénéficiaires des financements de l'ANR

Une bonne insertion professionnelle des jeunes chercheurs



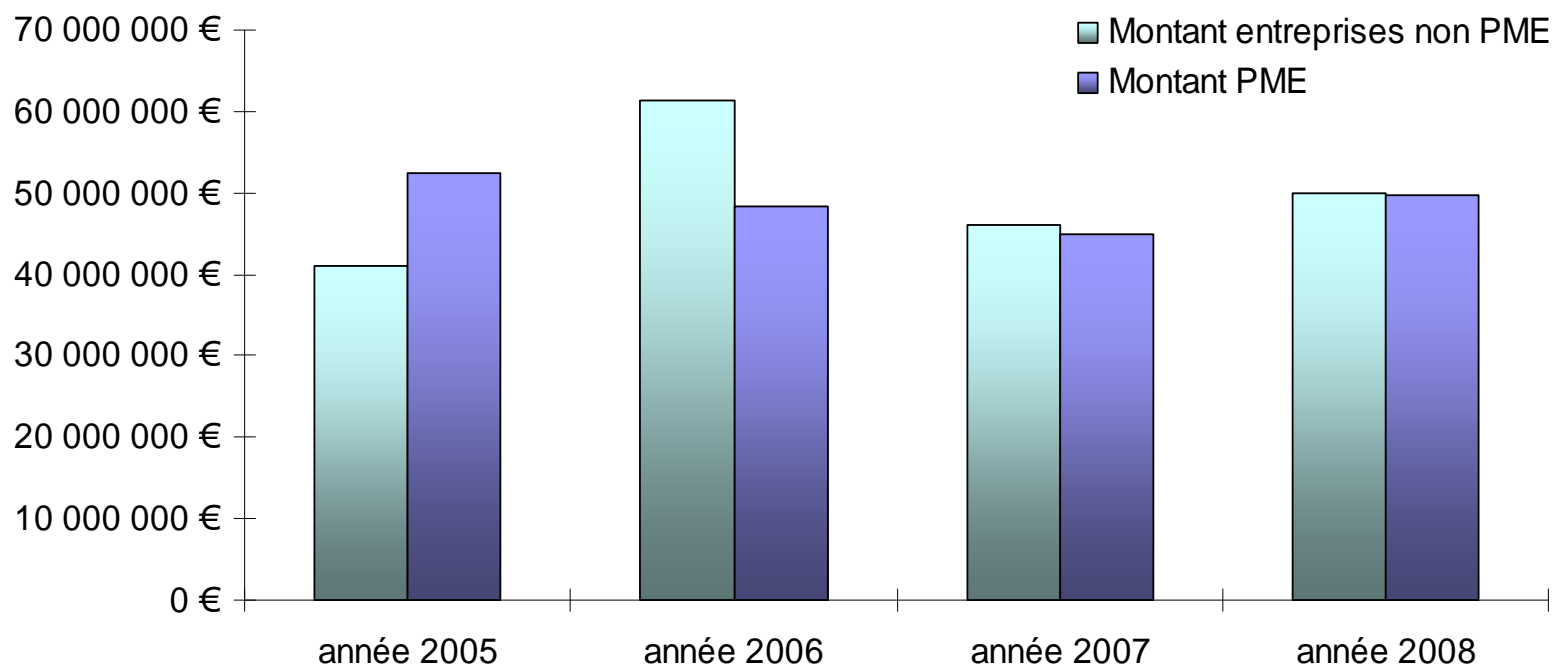
Un soutien constant à la recherche partenariale

Un développement rapide de l'action internationale

Soutien de la recherche partenariale

Une stabilité des moyens versés aux entreprises depuis 2005

montant total des aides



⇒ **26% des projets financés par l'ANR impliquent au moins une entreprise**

⇒ **100M€ versés à des entreprises en 2008, dont 50 % à 240 PME**

Soutien de la recherche partenariale

Le développement des Instituts Carnot

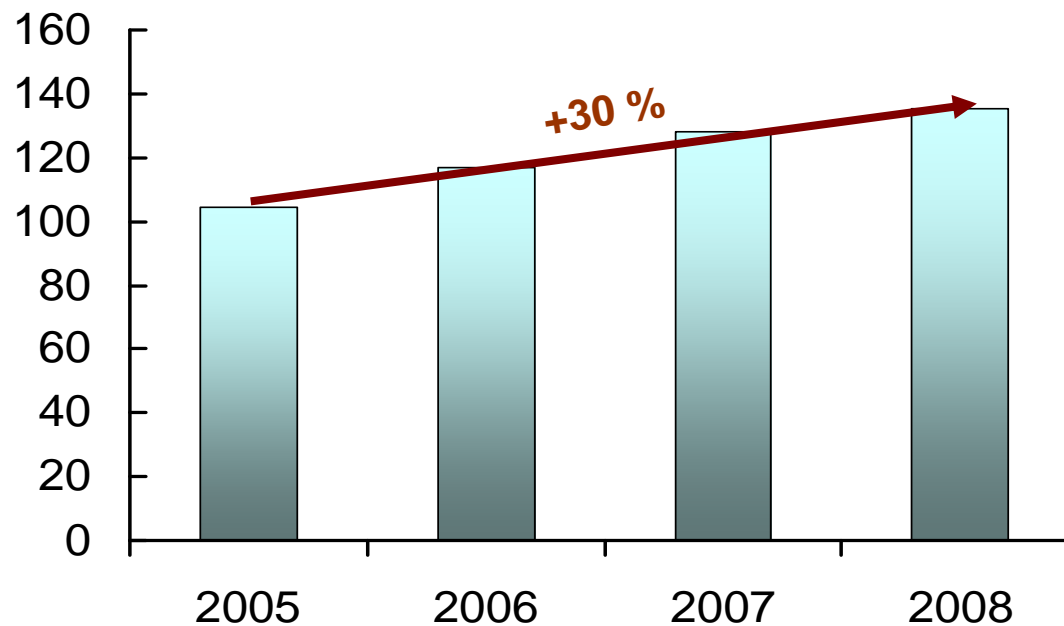
- Objectifs :
 - Rapprocher les acteurs de la recherche publique et du monde socio-économique
 - Faciliter le passage de la recherche à l'innovation

- Un dispositif en plein essor :
 - 33 instituts labellisés en 2006 et 2007 :
 - 12 000 chercheurs impliqués
 - 1,3 Md€ de budget consolidé
 - Un abondement de l'ANR de 60 M€ en 2008 en fonction du montant de leurs recettes contractuelles
 - 11 projets franco-allemands seront financés en 2009 entre des instituts Carnot et des instituts Fraunhofer (10 M€ par le BMBF et l'ANR)

Soutien de la recherche partenariale

Le développement des Instituts Carnot

Montant des contrats avec le secteur privé (M€)



- Le dispositif a permis une croissance de 30% en 3 ans des recettes partenariales des 20 instituts labellisés en 2006
- Plus de 5 000 contrats partenariaux de recherche en 2008

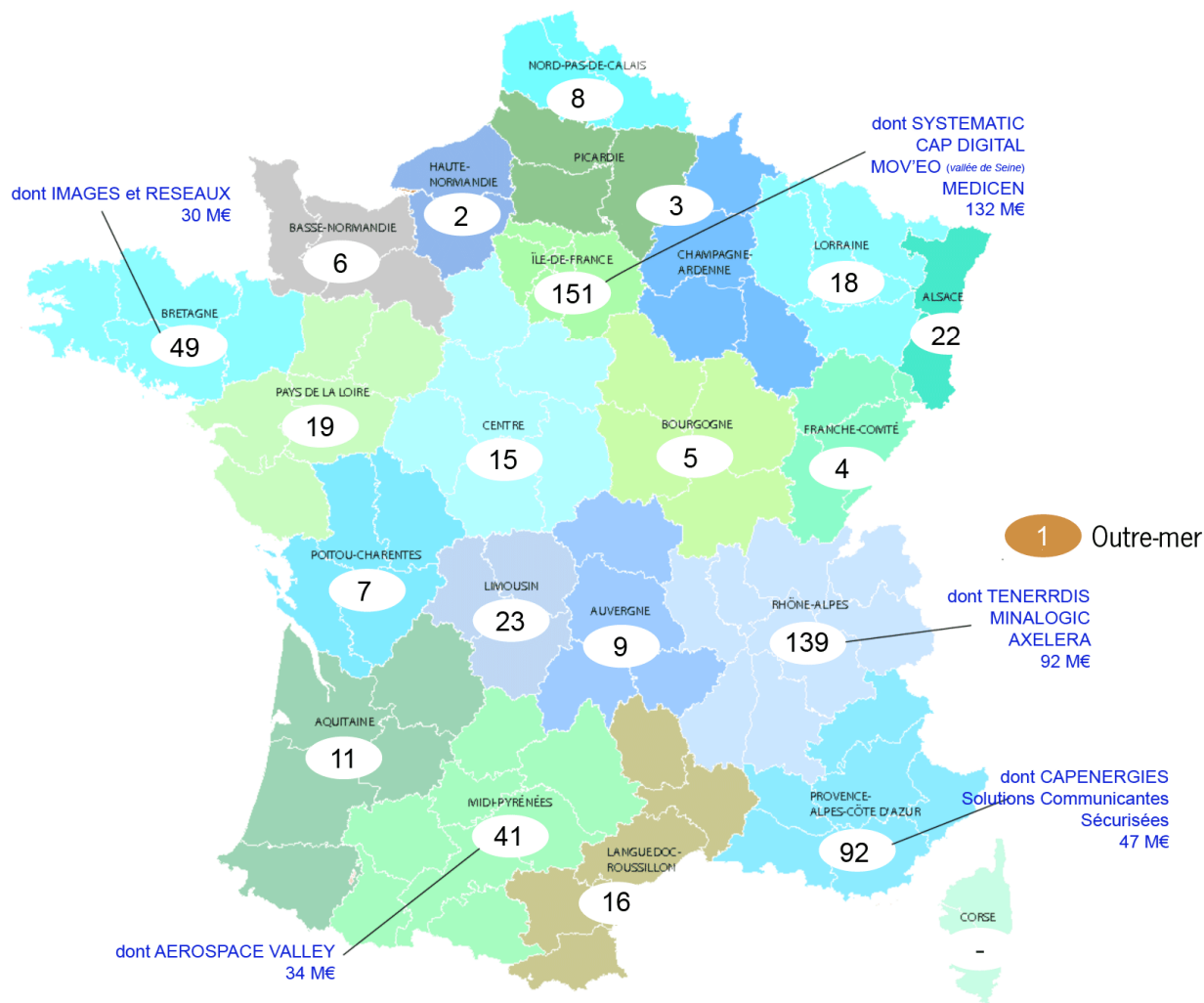
Soutien de la recherche partenariale

Le renforcement des pôles de compétitivité

- 20% des projets financés par l'ANR sont labellisés par des pôles de compétitivité
- Une majorité de projets de recherche industrielle (64%), mais une forte augmentation des projets de recherche fondamentale (32%)
- Une forte concentration des financements :
 - 620 M€ versés aux pôles entre 2006 et 2008
 - 50% des financements sur 10 pôles dont 7 mondiaux ou à vocation mondiale
- Un abondement de 4.5 M€ en 2008 pour tous les projets labellisés par des pôles

Financements ANR des pôles de compétitivité

Répartition sur la période 2006-2008 (en M€)



⇒ 10 pôles concentrent 50% des financements ANR.

Bilan 2005-2008

Une montée en puissance rapide des financements sur projets
Le classement des premiers laboratoires bénéficiaires des financements de l'ANR

Une bonne insertion professionnelle des personnels financés par des aides ANR

Un soutien constant à la recherche partenariale



Un développement rapide de l'action internationale



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ANR

Des actions internationales ciblées

- Renforcer les collaborations avec les pays « leader » dans certains domaines stratégiques : le Royaume-Uni pour la biologie systémique, le Japon pour la robotique, l'Allemagne pour les technologies de l'hydrogène
- Faire de l'Allemagne le partenaire privilégié
- Contribuer à l'Espace européen de la recherche : ERC, programmation conjointe (Alzheimer)
- Etablir de nouveaux liens avec les pays émergents : Chine, Inde, Brésil
- Développer le recours à des experts internationaux : 4 157 en 2008 contre 3 000 en 2007

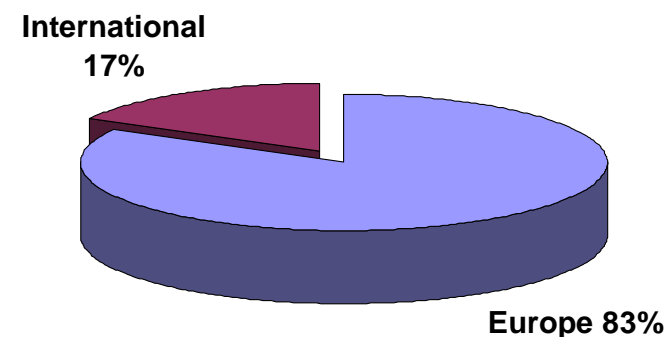
Une forte augmentation des moyens

	2006	2007	2008	Croissance 2006-2008
Nombre de projets transnationaux	61	137	153	+ 151%
Montant (en M€)	11,6	28,4	35,9	+ 209%

En 2008 :

□ 153 projets cofinancés avec des agences étrangères

- ⇒ 11,5% des projets financés
- ⇒ 35,9 M€ soit 5,5% du budget total des appels à projets



Des formes de collaborations variées

	2006	2007	2008	2009
Programmes multilatéraux européens de type ERA-NET et autre multilatéraux de type AAL (dont appels à projets)	7 (4)	10 (2)	9 (6)	12 (6)
Appels à projets bilatéraux	0	2	1	4
Accords de cofinancement d'équipes françaises et internationales dans les appels à projet nationaux	0	4	12	16

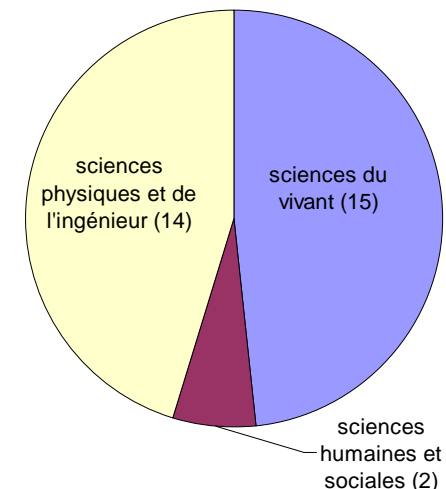
Quelques exemples :

- Programmes multilatéraux européens :
 - ERANET maladies rares, nanosciences, biodiversité
 - avec l'Espagne et l'Allemagne sur les biotechnologies végétales

- Accords de cofinancement :
 - La Finlande sur la chimie verte
 - La Hongrie en biologie
 - l'Autriche sur la physique, chimie, mathématiques
 - l'Allemagne sur la chimie verte, l'alimentation et les sciences humaines (DFG), la sécurité globale, le programme interCarnot/Fraunhofer (BMBF), et les technologies de l'hydrogène (BMW*i*)

Un soutien au programme européen de «l'ERC» en faveur des jeunes chercheurs

- Les ERC-juniors en 2009 sont sélectifs :
 - 237 lauréats pour 2 503 candidats, soit un taux de réussite de 9%.
 - Un budget total de 325 M€.
 - 33 nationalités représentées parmi les lauréats qui ont choisi de mener leur recherche dans 19 pays différents.
- La recherche française est compétitive et attractive :
 - 10% de lauréats en 2009 sont français
 - la France a gardé son rang de 2ème pays d'accueil.
- **L'ANR soutiendra désormais tous les ans, les projets des jeunes chercheurs admissibles mais non financés par l'ERC :**
 - 10 millions d'euros seront dégagés sur son budget «jeunes chercheurs»



Répartition des 31 lauréats qui ont choisi la France pour mener leur recherche

Perspectives 2009 - 2010



Les premières tendances de l'année 2009

Une première estimation de l'utilisation du préciput

L'évolution du fonctionnement de l'ANR

Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

Chiffres clés 2009

- Un budget de **819 M€** dont 643M€ pour **58 appels à projets** dont 10 avec des partenaires internationaux

- **Une forte sélectivité garante de l'excellence des projets :**
 - 5 964 projets soumis
 - 1 251 projets financés } **taux de sélection maintenu à 22%**

- **La poursuite de l'augmentation du montant moyen pour les projets académiques :** 430 000 € contre 400 000 € en 2008

- 167 projets cofinancés avec des agences étrangères soit 13% des projets financés par l'ANR

Répartition sectorielle des appels à projets

	montant (M€)	%
Programmes non thématiques	217	34
STIC et nanotechnologies	122	19
énergie et écotechnologies	88	14
biologie/santé	115	18
écosystèmes	51,5	8
matériaux, procédés et sécurité	42	7
sciences humaines et sociales	7,5	1
total	643	100

Faits marquants

- Plus de 45 % des appels à projets consacrés aux thématiques prioritaires du Grenelle de l'environnement
- Succès du nouveau programme pour inciter au retour des post-doctorants : 105 projets déposés, 27 retenus
- Lancement d'un nouveau programme pluridisciplinaire sur la mémoire dans le cadre du plan Alzheimer : 2 M€
- Contribution au plan de relance dans le domaine des nanotechnologies : appel à projets NANO-INNOV (17 M€) et programmes de recherche technologique de base (7 M€)
- Préciput 2009 (contribution aux dépenses des opérateurs hébergeant les projets) : 54,2 M€ dont 24,6 M€ pour les universités

Perspectives 2009 - 2010

Les premières tendances de l'année 2009



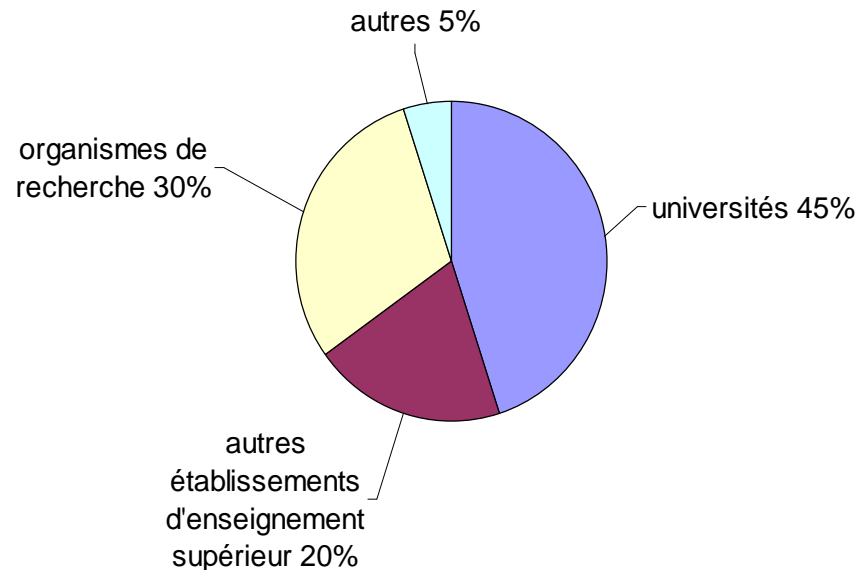
Une première estimation de l'utilisation du préciput

L'évolution du fonctionnement de l'ANR

Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

Une montée en puissance régulière du préciput

- Une source de **financement supplémentaire** pour les établissements hébergeurs pour des dépenses de fonctionnement, d'infrastructure, ou d'équipement
- 54,2 M€ distribués contre 50,2 M€ en 2008 :
 - dont 35 M€ pour les établissements d'enseignements supérieur
 - et 19 M€ pour les organismes de recherche et fondations



- Préciput porté à **20% en 2010 pour les projets** présentés en coûts complets

Palmarès des bénéficiaires du préciput en 2009

Dix premiers établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires du préciput

Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie	2 049 881
Université Lyon 1 - Claude Bernard	1 882 840
Université Paris 11 - Paris Sud Orsay	1 481 589
Université Paris 5 - René Descartes	1 180 764
Université Toulouse 3 - Paul Sabatier	1 098 202
Université Strasbourg 1 - Louis Pasteur	1 020 203
Université Grenoble 1 - Joseph Fourier	998 570
Université Aix-Marseille 2 - Méditerranée	998 439
Ecole Normale Supérieure de Paris - ENS Ulm	920 551
Institut National Polytechnique de Grenoble - INPG	910 080

Cinq premiers organismes de recherche bénéficiaires du préciput

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS	6 100 214
Institut National de Recherche Agronomique- INRA	3 392 590
Commissariat à l'Energie Atomique - CEA	2 510 935
Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA	1 501 680
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale - INSERM	1 440 232

Le préciput

Quelques bonnes pratiques

- Les dépenses d'infrastructures :
 - Augmentation de la puissance électrique du centre de calcul (Université de Paris 6)
 - Création d'un laboratoire sécurisé type L2 (Université de Paris 6)
- Les dépenses d'équipement :
 - Hall pilote pour le laboratoire «Géosciences, Hydrosciences, Matériaux, Constructions» (Université de Bordeaux 1)
 - Achat de 4 équipements d'imagerie pour le pôle Recherche (Institut Curie)
- Les dépenses de fonctionnement :
 - Renforcement des moyens du Centre Optique Laser du Centre de Physique Moléculaire Optique et Hertzienne
 - Frais juridiques liés à la création du laboratoire commun de mécanique des tissus vivants entre l'Ecole Centrale de Paris, le CNRS et l'université Paris VII

Perspectives 2009 - 2010

Les premières tendances de l'année 2009

Une première estimation de l'utilisation du préciput

➔ **L'évolution du fonctionnement de l'ANR**

Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

Une adaptation aux évolutions du paysage de la recherche

- Adapter le processus de programmation de l'ANR
 - Prendre en compte la **Stratégie nationale de recherche et d'innovation**
 - S'appuyer sur les **alliances** créées (sciences du vivant, énergie) et en cours de création (science de la mer, science des technologies de l'information)
- Développer l'interdisciplinarité, notamment pour les programmes non-thématiques
- Améliorer l'exploitation des données : bilan du préciput, détection des meilleurs laboratoires, suivi de l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs
- Renforcer le rôle d'agence de financement avec l'internalisation progressive de la gestion confiée aux unités support
- Poursuivre le soutien à la recherche partenariale
- Intensifier l'action internationale notamment avec l'Allemagne

Perspectives 2009 - 2010



Les premières tendances de l'année 2009

Une première estimation de l'utilisation du préciput

L'évolution du fonctionnement de l'ANR



Une programmation 2010 en cohérence avec la Stratégie nationale de recherche et d'innovation

Appels à projets non-thématiques 2010

- 317 M€, dont 15 M€ pour les collaborations internationales :
 - Programme blanc
 - Programme jeunes chercheurs
 - Retour post doctorants
 - Chaires d'excellence

- 50 % de la programmation totale des appels à projets

Appels à projets thématiques 2010

- Santé bien-être, alimentation, biotechnologies :
 - 83 M€ + 10 M€ pour les collaborations internationales

- Urgence environnementale et écotechnologies
 - 54 M€ + 11 M€ pour les collaborations internationales

- L'information, la communication et les nanotechnologies
 - 95.5 M€ + 2 M€ pour les collaborations internationales

- Sciences humaines et sociales
 - 9 M€ + 5 M€ pour les collaborations internationales

- Soutien à l'innovation (Carnot, pôles de compétitivité, programme « émergence ») : 75 M€